

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Objet du marché : Maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la toiture terrasse du bâtiment Externat et l'aménagement des serres du bâtiment SEGPA au collège "Louis Pasteur" à SAINT-REMY

Catégorie de services

Lieu d'exécution et de livraison : Rue des Hortensias, 71100 Saint-rémy

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Non
- Maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la toiture terrasse du bâtiment Externat et l'aménagement des serres du bâtiment SEGPA au collège "Louis Pasteur" à SAINT-REMY.

Mission de base au sens des articles R.2431-4 et 5 du Code de la Commande publique, appartenant à la catégorie d'ouvrages bâtiments et concernant les opérations de réhabilitation, étendue aux études d'exécution.

L'objectif de rénovation énergétique de cette mission est une approche respectant la RT éléments par éléments, mais BBC compatible.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est de 500 000 euros HT.

Prestations divisées en lots : Non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Mandat administratif (virement bancaire)

Avance de 15%.

Financement sur le budget départemental

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'équipe de maîtrise d'oeuvre devra comporter a minima :

- un bureau d'étude toiture.
- un bureau d'étude fluides.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles
Capacités techniques
Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature :

- La lettre de candidature de l'équipe dûment complétée et, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé DC1) ;
- La fiche récapitulative dûment complétée, reprenant l'équipe constituée (compétences exigées décrites à l'article

2.2.3 du règlement de la consultation), les moyens humains et matériels, et une synthèse des 3 références du dossier d'oeuvre présenté ;

Pour chaque membre de l'équipe :

- La déclaration du candidat (imprimé DC2),
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Une description des moyens humains et matériels,
- Un dossier au format A4 limité à 4 pages, présentant des références et précisant dans chaque cas le maître d'ouvrage, la nature de l'opération, les dates de réalisation, le coût HT et le type de mission assurée

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 février 2023 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DPMG.23.004.CF

Renseignements complémentaires : La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Pour la visite du collège, il convient de contacter le collège, par téléphone au 03 85 42 77 30 ou par mail à l'adresse 0711293V@ac-dijon.fr.

Attention : le collège est fermé à compter du 6 février 2023 pour congés scolaires.

Le cumul des délais des phases études doit être compris entre 14 et 18 semaines.

Les délais des missions DIAG/ESQ, AVP et PRO/DCE devront être dûment renseignés par les candidats à l'article 5.1 du marché de maîtrise d'oeuvre. Ces délais s'entendent hors délais de validation par le Département.

Nota : toute proposition impliquant un cumul des délais d'études en dehors de la fourchette susvisée impliquera un rejet de l'offre.

Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches-ternum.bfc.fr>).

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4

avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20 janvier 2023

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>